

de sa réhabilitation est une œuvre dominicaine pas excellence.

“ Brûlée vive le 30 mai 1431, Jeanne attendit vingt ans que le roi de France se souvint qu'elle était morte pour lui.... Une première enquête fut ouverte, au nom de Charles VII, le 15 février 1450. Il s'agissait, pour venger l'honneur de Jeanne, de reviser l'abominable procès de Rouen.... Sept témoins furent cités d'abord, dont quatre Dominicains, appartenant au couvent de Saint Jacques de Rouen : Isambard de la Pierre, Jean Toutmouillé, Martin Ladvenu et Guillaume Duval. Leurs dépositions, jointes à celles de Maître Guillaume Manchon, Maître Jean Massieu et Maître Jean Beaupère, furent l'objet d'un mémoire destiné à être présenté au Pape. L'affaire était assez épineuse.... la cour de Rome elle-même ne savait que penser, et, toujours prudente, attendait avant de se prononcer.

Sur ces entrefaites, Nicolas V envoya à Charles VII comme légat le cardinal d'Estouteville. Les lettres d'investiture sont du 13 août 1451.

Quatre mois après son arrivée en France, soit que le Pape lui eût donné de secrètes instructions, soit que Charles VII le lui eût demandé, ou bien encore que la mère de Jeanne, Isabelle Romée, l'en eût supplié, le cardinal se rendit à Rouen, et au nom du Saint-Siège qu'il représentait, ouvrit une enquête officielle. C'est alors qu'apparaît l'homme qui devait être entre les mains de la Providence le plus actif défenseur de Jeanne d'Arc, l'âme de son procès de réhabilitation, Frère Jean Bréhal.

C'était un Normand, fils du couvent d'Evreux, Maître en théologie et inquisiteur général d'Espagne. Il devait avoir à cette époque à peu près quarante ans. Avec les autres commissaires, on décida, pour mettre un peu d'ordre dans les dépositions des témoins, d'établir un questionnaire. Il contenait d'abord douze articles ; puis, pour plus de clarté et de précision, ces articles montèrent à vingt-sept.

Dans les premiers jours de mai 1452, Jean Bréhal entendit les dépositions des principaux témoins. C'était à Rouen, où il demeura quelque temps. Puis, sur l'ordre du Légat, il se rendit près de Charles VII qui se trouvait en Touraine....

“ Jean Bréhal composa d'abord un *Summarium*, comme un résumé des principaux chefs d'accusation sur lesquels les juges de Rouen s'étaient basés pour condamner Jeanne